



Faune-Alsace infos

Numéro 24 - Mars 2021

La clique des clics

Insolites, drôles ou simplement réussies... une sélection des photos du mois postées dans la [galerie Faune-Alsace](#).

Vous pouvez retrouver l'image originale en cliquant sur chaque photo.

[Couverture : Chevreuil européen (R. SIMON, 17/01), Étourneau sansonnet (G. MEYER, 14/01)]



Grande Aigrette (G. MEYER, 07/01)



Mouette rieuse (P. & C. NOËL/PIXNER, 19/01)



Lézard des murailles (P. & C. NOËL/PIXNER, 26/12/20)

Observations marquantes 16 novembre au 15 février

Cette rubrique synthétise certaines observations (et photos !) enregistrées dans la base de données Faune-Alsace pour la période du 16 novembre 2020 au 15 février 2021.

Merci à tous les contributeurs.



OISEAUX

83 174 observations de 218 espèces.

S'y ajoutent, 27 catégories d'espèces indéterminées (329 données), 11 types d'hybrides (51 données), 8 espèces échappées de captivité (32 données) et 5 espèces domestiques (764 données).



Grive litorne (M. FRISSON, 28/01)

Espèces les plus notées : le top 10

La **Mésange charbonnière** qui est très présente aux mangeoires en hiver et qui commence à chanter tôt, est l'espèce la plus notée (4341 données). Suivent par ordre décroissant, la **Mésange bleue** (3468), la **Corneille noire** (3444), le **Pinson des arbres** (3215), le **Rougegorge familier** (3099), la **Buse variable** (2662), le **Moineau domestique**

(2575), le **Héron cendré** (2231), la **Pie bavarde** (2094) et le **Canard colvert** (2070).

Fin d'automne

Découverte d'un nouveau lieu de rassemblement post-nuptial d'**Oedicnèmes criards**, sur un site bien plus au Nord que ceux qui étaient connus jusqu'à présent : au moins 4 individus le 11/9, max. de 37 individus le 26/9 (encore 25 le 8/10 et 10 le 28/10).

Période hivernale

La **Cigogne blanche** reste toujours bien présente en plaine en hiver, malgré l'arrêt des lâchers de réintroduction et malgré le fait que de plus en plus d'individus retrouvent leur instinct migrateur d'origine (les descendants des parents réintroduits) : groupes max. de 112 individus le 19/12 à Seltz/Munchhausen-67 et de 115 le 7 février à Merxheim-68. La **Grande Aigrette** est désormais quasi omniprésente en plaine que ce soit dans les cultures, les prairies ou les zones humides (probablement 800-1000 ind. en janvier), mais elle ne fréquente pas encore les vallées vosgiennes ou quasiment pas (ponctuellement dans les Vosges du Nord, entrée de la vallée de Munster, bassin d'Osenbach/Wintzfelden). Le dortoir le plus important est celui de la Petite Camargue alsacienne, avec 62 individus (le 23/12). Parmi les oiseaux d'eau proprement-dits, le **Cygne chanteur** a hiverné dans trois secteurs de mi-nov. à mi-fév. : groupe principal dans le nord du Bas-Rhin avec un max. de 54 ind. le 26/12 (ce groupe a quelque peu élargi son rayon d'action habituel cet hiver, allant jusqu'à 12 km de son dortoir) et deux groupes moins importants, l'un en centre Alsace (max. de 8 le 4/2, avec un rayon d'action de 30 km si les déplacements se rapportent toujours au même groupe) et l'autre dans le Haut-Rhin (max.



Faucon crécerelle (P. & C. NOËL/PIXNER, 28/01)

de 8 le 17/1, avec un rayon d'action de 11,5 km). Le **Milan royal** a fait l'objet de nombreuses observations hivernales cette année, surtout dans les 2/3 sud du Haut-Rhin, ainsi que sur le piémont bas-rhinois au sens large entre Obernai et Wissembourg-67 (549 données sur la période, avec 19 groupes de 10 à 25 individus et deux dortoirs comptabilisant 15 et 33 individus chacun !). On note également une présence hivernale plus forte qu'à l'accoutumée de la **Grive mauvis** en plaine (476 données ; groupe max. de 70 ind.) et du **Bruant zizi** sur le piémont (131 données, avec des groupes de 10 à 20 ind.). A signaler aussi, le petit afflux de **Sizerins cabarets/flammés** qui s'était amorcé à la mi-octobre (61 données de mi-nov. jusqu'au 9/2, date de la dernière obs., à parts égales dans le 67 et le 68 ; groupe max. de 100 ind.). Quant aux **Bouvreuils « trompetteurs »**, leurs vagues hivernales se sont dissipées : que 4 données cette année.

Début des activités territoriales

Des chants ou tambourinages d'espèces sédentaires sont encore entendus sporadiquement en hiver jusqu'à début

Observations marquantes 16 novembre au 15 février



Chevreuril européen (E. SCHMITT, 17/01)

janvier, puis ils deviennent plus réguliers à partir de la dernière décennie de janvier, sans être généralisés (de loin pas) : Pic épeiche, Troglodyte, Mésange charbonnière, Mésange bleue, Sittelle, etc. Le Rougegorge familier, quant à lui, a une forte activité de chant en automne pour le marquage de son territoire d'hiver, puis elle faiblit nettement à fin nov.-début déc., pour reprendre timidement à partir de la mi-février. Premiers chants de Grive musicienne, Pinson des arbres, Grimpereau des jardins, etc. en février, mais encore loin d'être généralisés.

Raretés

5 Cygnes de Bewick (3 ad.) du 3 au 9/2 dans les inondations à Ebersmunster-67, 1 Oie de la « Taïga » le 28/12 dans le Nord du Bas-Rhin (sous réserve), 1 Pygargue ad. le 10/1 au plan d'eau de Rhinau/Kappel-67, puis le 17/1 à Plobsheim-67 et à nouveau à Kappel-67 le 23/1 (probablement toujours le même), superbe et remarquable

observation de 12 Avocettes élégantes le 2/2 en un endroit tout à fait inattendu, le plan d'eau de Reichshoffen-67 au pied des Vosges du Nord (!), 3x1 Hibou des marais les 29/11, 24/1 et 5/2 respectivement à Hoerd-67, Colmar et St-Louis-68 (sous réserve), long stationnement d'un Tichodrome du 17/1 au 13/2 à Bitschwiller-les-Thann-68 (3 autres données ponctuelles les 24/1, 24/1 à nouveau et 13/2 respectivement à Metzeral-68, Ottrott-67 et St-Nabor-67) et stationnement prolongé de plusieurs Rémiz (jusqu'à 6) du 29/11 au 11/2 au Rothmoos à Wittelsheim-68. Enfin, 1 Fauvette pitchou du 20 au 26/12 dans un jardin à Village-Neuf-68 (sous réserve ; première mention régionale).

Espèces naturalisées

Groupes max. : 240 Tardornes casarca le 13/1 à Aspach-le-Haut-68 (!) et 80 Mandarins le 20/11 à Sélestat-67 (!!!). Sinon, 168 Bernaches du Canada le 2/1 à Lauterbourg-67 et 167 Ouettes d'Égypte le 17/1 à Seltz-67 (150 le 13/12 à Aspach-le-Haut-68).

Curiosités

Encore 1 hybride Corneille noire x C. mantelée : cette fois le 20/12 à Andolsheim-68.

Rédaction : C. DRONNEAU - LPO Alsace

HERPÉTOFAUNE

35 observations de 7 taxons (amphibiens)

32 observations de 4 taxons (reptiles)

L'hiver 2020-2021 a été très hétérogène. Les mois de novembre et de décembre étaient particulièrement doux avec des températures nettement au-dessus des normales

saisonniers. Ce fut notamment le cas mi-novembre, avant l'arrivée de gelées à la fin du mois. Ces conditions étaient favorables à l'observation de quelques retardataires et notamment des individus de Coronelle lisse, de Lézard des souches et de Crapaud calamite. Quelques individus adultes de Salamandre tachetée ont également été renseignés pendant l'hiver.

Les mois de novembre et de décembre étaient fortement déficitaires en pluviométrie avec un manque d'environ 80% par rapport aux normales saisonnières. La pluviométrie et les chutes de neige des mois de janvier et février ont permis de pallier ce déficit et de remplir à nouveau les mares et zones humides. Cela permettra, nous l'espérons, d'offrir de bonnes conditions de reproduction pour les amphibiens cette année. La fin du mois de janvier marque justement le début de la migration des amphibiens avec l'observation de plusieurs espèces : Grenouille rousse, Crapaud commun, Triton alpestre, Triton crêté, et Grenouille agile. Les premiers reptiles comme le Lézard des murailles et la Couleuvre helvétique sont également de sortie.

Rédaction : A. BERNA - BUFO

MAMMIFÈRES

2 108 observations de 42 espèces.

Quarante-quatre espèces de mammifères ont été observées entre le 16 novembre 2020 et le 15 février 2021 pour un total de 2 108 données. À noter que parmi ces données, il est question d'une observation d'un indice de présence d'un Lynx boréal le 23 janvier 2021 dans une commune du Parc naturel régional des Vosges du nord, en attente de validation par l'Office Français de la Biodiversité.

Observations marquantes 16 novembre au 15 février

Les observations de **Chevreuril européen** arrivent en tête et représentent 29 % des données, suivies par l'Écureuil roux (11 %), le Ragondin (8 %) et le Renard roux (7,8 %).

Avec le **Blaireau européen**, le **Chevreuril européen** est l'espèce majoritairement observée en Alsace (13% des données de l'ensemble de la base de données Faune-Alsace). L'espèce est présente dans l'ensemble de la région (92% du carroyage utilisé pour l'Atlas de répartition des mammifères d'Alsace) depuis la plaine du Rhin jusqu'aux crêtes vosgiennes, à l'exception des grands centres urbains. Cependant, les densités varient selon les milieux et l'altitude. Les plus fortes concentrations sont observées dans les rieds en particulier ceux de COLMAR (68) et BISCHWILLER (67) avec plus de 100



Écureuil roux (F. MANGUILA, 27/11/20)

animaux rencontrés dans une journée, mais aussi à GRIES, HOCHFELDEN et WEYERSHEIM (67). De grandes densités ont été observées dans les espaces cultivés de Mothern, Seltz et Rhinau (67). La fréquence des observations est plus élevée pendant la période hivernale, où les individus se rassemblent en hardes, c'est aussi la période où les effectifs les plus nombreux sont observés.

L'Écureuil roux a été observé à 237 reprises. Il s'agit d'une espèce arboricole active toute l'année. Son rythme d'activité, strictement diurne, est influencé par la durée du jour. En hiver, il est relativement réduit, plus intense en matinée et centré sur la recherche de nourriture, y compris en exploitant les diverses caches à nourriture constituées durant le reste de l'année. Les femelles ne sont sexuellement réceptives qu'au moment des œstrus (chaleurs), dont le premier se produit généralement en début d'année (janvier à mars) et le second en été (juin à août). Durant ces périodes, on observe des poursuites assez démonstratives au cours desquelles un ou plusieurs mâles tentent de séduire une femelle.

À noter, l'observation d'un Cerf sika dans la forêt de la Hardt le 27/12/2020. Il s'agit seulement de la quatrième observation de cette espèce consignée dans Faune-Alsace. Le Cerf sika est originaire d'Asie. A partir des années 1950, une population captive a été introduite au sein d'un enclos dans la forêt de la Harth. Des animaux ont réussi à s'échapper de l'enclos et une dizaine d'individus a été relâchée volontairement à l'extérieur de l'enclos en 1970 et dans d'autres secteurs du Haut-Rhin. Aujourd'hui, la population de cerfs sika dans le Haut-Rhin est estimée à environ 200/250 individus dont une centaine hors enclos, ce qui en fait une des populations les plus importantes de France. Cependant, la tendance actuelle est plutôt la remise en cause de cette population marginale. Le Cerf sika

est une espèce forestière qui fréquente essentiellement les milieux forestiers denses. Une population trop importante serait dommageable pour la sylviculture en raison des dégâts causés aux jeunes plantations par l'abrutissement. C'est pourquoi l'Office national des forêts (ONF) cherche à éviter la progression de l'espèce dans la Harth tout en la maintenant pour la chasse. Le Cerf sika s'accommode bien des autres espèces d'ongulés, comme le Chevreuril européen ou le Daim européen. Sa relation avec le Cerf élaphe est plus problématique. Des hybridations entre les deux espèces ont été observées dans divers pays, notamment en Grande-Bretagne, entraînant une pollution génétique délétère pour les cerfs indigènes. Compte tenu de la configuration des massifs forestiers et des possibilités d'émigration des cerfs mâles, le risque de rencontre entre les deux espèces n'est pas à exclure en Alsace.

Rédaction : C. BRAND - GEPMA



Cerf sika (P. RIGAL 27/)

La clique des clics



Rougegorge familier (A. CHAPELLE, 26/01)



Mésange à longue queue (F. MANGUILA, 27/11/20)



Pic mar (S. BODIN, 03/12/20)



Grenouille rousse (P. RITTER, 29/11/20)

Enquêtes 2021

Herpétofaune



Mare (A. BERNA)

Enquête mares : appel à collaboration

Dans le cadre du Programme régional d'actions en faveur des mares (PRAM) du Grand Est, une base de données regroupant les mares connues dans la région a été créée. Certaines données, repérées de manière théorique à partir d'un fond cartographique, sont à vérifier sur le terrain.

Ces mares peuvent être visitées lors de vos balades ou de vos prospections naturalistes. Si vous souhaitez participer à la mise à jour de la base de données, vous pouvez contacter [Aurélié BERNA](#). Selon le nombre de personnes inscrites, une formation sera organisée afin de vous présenter l'enquête et le fonctionnement de la base de données.

Plus d'information : [LIEN](#).

Rédaction : A. BERNA - BUFO

Les enquêtes espèces pour la saison 2021

Le Crapaud commun

Le **Crapaud commun** est bien représenté sur l'ensemble du territoire alsacien, il est classé en "préoccupation mineure" (LC) sur la liste rouge régionale des espèces menacées.

Cependant, il reste l'amphibien le plus impacté par la fragmentation de ses habitats. À la fin de l'hiver ces petites créatures mal-aimées peuvent parcourir plusieurs kilomètres pour rejoindre la mare où elles ont vu le jour. Les axes routiers séparent leur quartiers d'hiver de leur habitat de reproduction, les dégâts sont alors considérables et les effectifs subissent une diminution vertigineuse. C'est pourquoi tous les ans, de nombreux bénévoles se mobilisent afin de faire traverser les crapauds et autres amphibiens à l'aide d'un dispositif de barrière-piège. L'objectif de l'enquête est de combler les données manquantes, certaines mailles sont encore sans données, ce qui est peut-être dû à un manque de prospection dans des secteurs où le crapaud commun pourrait être bien présent. Le **Crapaud commun** possède une peau pustuleuse, un iris rouge orangé et une paire de glandes parotoïdes (petits bourrelets situés derrière les yeux), caractères qui permettent d'identifier relativement facilement l'espèce.

Principe de l'enquête : choisissez une commune parmi celles présentes dans la liste des secteurs de prospection ; dès lors, nous vous ferons parvenir une carte avec les secteurs à prospecter en priorité ; vous informerez le référent de vos résultats ; une fois les prospections terminées, saisissez vos observations sur le site faune-alsace.org. Pensez à signaler la mortalité et le nombre d'écrasements si possible !

Méthode de prospection : la migration débute généralement à la fin du mois de février selon les années et s'étend jusqu'à la fin du mois de mars. Les soirées douces et pluvieuses sont les plus propices aux observations. Des prospections en forêt, le long des chemins et autour des points d'eau font souvent l'objet de belles surprises. Le **Crapaud commun** affectionne les eaux permanentes, et même poissonneuses paradoxalement aux autres espèces d'amphibiens.

Liste des communes : [LIEN](#).



Crapaud commun (A. BUSSAC)

Le Triton alpestre

Le **Triton alpestre** est l'urodèle le plus abondant et le mieux réparti sur le territoire alsacien, on le retrouve aussi bien en plaine que dans le massif vosgien. L'espèce est classée en "préoccupation mineure" (LC) sur la liste rouge régionale des espèces menacées. Comme pour les autres amphibiens, le **Triton alpestre** est victime de la fragmentation et la perturbation de ses habitats (axes routiers, bétonisation, comblements des mares etc.). Il est donc très important de mieux connaître la répartition de l'espèce afin d'étudier l'évolution des populations et les mesures à mettre en place pour protéger l'espèce. Des zones de prospection sont à privilégier dans les nombreuses mailles sans données afin d'homogénéiser la connaissance de la répartition de l'espèce dans la région. Le **Triton alpestre** a un ventre jaune orangé vif, parfois presque rouge, il est de taille moyenne (9-12cm). Les mâles ont les flancs ainsi qu'une petite crête le long de la colonne vertébrale tachetés de noir sur fond clair et une couleur générale bleutée. Les femelles ont le corps marbré de couleurs variant du gris au marron, parfois même vert. Leurs flancs ne sont pas distinctement tachetés.

Principe de l'enquête : choisissez une commune parmi celles présentes dans la liste des secteurs de prospection ; dès lors, nous vous ferons parvenir une carte avec les secteurs à prospecter en priorité ; vous informerez le référent de vos



Triton alpestre (A. BUSSAC)

résultats ; une fois les prospections terminées, saisissez vos observations sur le site faune-alsace.org.

Méthode de prospection : la période d'observation d'individus la plus favorable se situe entre début mars et fin mai, pendant la reproduction, les tritons sont en phase aquatique et donc concentrés au niveau des points d'eau. Munis d'une lampe puissante et de bonnes chaussures, privilégiez des sorties de nuit en forêt. Évitez les soirées pluvieuses qui diminuent la détection des individus en raison de la turbidité de l'eau. Il est possible d'observer des tritons en phase terrestre de nuit par temps humide ou pluvieux au moment de leur migration printanière au mois de mars ou au cours de l'été et de l'automne, mais ils sont nettement plus difficiles à observer.

Liste des communes : [LIEN](#).

Rédaction : A. BUSSAC - BUFO

La Tarente de Maurétanie

La **Tarente de Maurétanie** *Tarentola mauretanic* est un reptile, plus particulièrement une espèce de gecko que l'on rencontre habituellement sur le pourtour du bassin méditerranéen. Elle est classée en « Préoccupation mineure » (LC) sur la liste rouge nationale des espèces menacées de l'UICN. Malgré sa préférence pour un climat

méditerranéen sec et chaud, il est possible de la retrouver ponctuellement dans certaines localités en France continentale : plusieurs individus auraient en effet été observés ces dernières années aux alentours de Strasbourg, dont une seule donnée validée sur photo en 2020. Sa répartition en Alsace reste donc parfaitement méconnue, d'où la nécessité de réaliser des prospections dans l'optique d'en apprendre davantage sur la présence de cette espèce.

La présence surprenante de cette espèce en Alsace résulte probablement d'introductions accidentelles, qui ont pu se produire par le biais des flux de voyageurs (voitures, bagages...) ou des activités horticoles (transports d'oliviers notamment). Pour autant, l'observation de quelques individus introduits de la sorte ne signifie en aucun cas que l'espèce peut s'installer et se reproduire localement, et ainsi former une population viable. En plus de fournir des indications quant à la répartition de la **Tarente de Maurétanie** en Alsace, les prospections permettront d'avoir une idée plus précise des effectifs présents sur site ainsi que de la viabilité de l'espèce dans un contexte environnemental si différent de son habitat de prédilection.

La **Tarente de Maurétanie** a une peau rugueuse couverte de petites protubérances, et dont la couleur varie du beige au brun sombre. Ses yeux sont fendus d'une pupille verticale qui la distingue des espèces de lézards présentes en Alsace. Elle possède des pelotes adhésives sous les pattes qui lui permettent de se déplacer sur tout type de surfaces. C'est un reptile relativement trapu qui peut atteindre les 15 cm de longueur pour les plus grands spécimens.

Principe de l'enquête : Choisissez une commune parmi celles présentes dans la liste des secteurs de prospection ; Dès lors, nous vous ferons parvenir une carte avec les secteurs à prospecter en priorité ; Vous informez le référent de vos résultats ; Une fois les prospections terminées, saisissez vos

observations sur le site faune-alsace.org.

Pensez également à saisir les autres espèces rencontrées lors des prospections et toutes vos observations de **Tarente de Maurétanie** si vous l'observez dans d'autres secteurs de l'Alsace.

Méthode de prospection : La **Tarente de Maurétanie** est un reptile farouche principalement actif la nuit, dès l'arrivée des beaux jours. En milieux urbanisés, les individus sont plus facilement observables au cours des soirées estivales, à proximité des éclairages artificiels où ils chassent les insectes. En plus d'une lampe torche, il faudra vous équiper de discrétion et de patience pour pouvoir observer cette espèce très craintive.

Listes des communes : [Bischheim](#), [Cronenbourg](#), [Hoenheim](#) et [Schiltigheim](#).

Plus d'information : [LIEN](#).

Rédaction : A. LACOMBE - BUFO

Contact

Pour participer à ces enquêtes, contactez Aurore LACOMBE, volontaire en service civique pour l'association BUFO.

Email : service.civique2@bufo-alsace.org



Tarente de Maurétanie (M. BERTUCCI)



Enquêtes 2021

Chauves-souris

Colonie de Grand Murin (C. BRAND)

Suivis estivaux

Vous avez peut-être remarqué récemment que les chauves-souris ont fait leur premier vol 2021 ? Les premiers redoux, annonçant l'arrivée du printemps et le retour des insectes, sont accompagnés d'une reprise de l'activité des chauves-souris, qui sont restées bien cachées dans leurs gîtes d'hibernation durant quelques mois. Le printemps est pour elles synonyme de chasse intensive et de transit vers les gîtes d'estivage. C'est à ce moment-là que les femelles sont en gestation. Elles ne tarderont pas à se regrouper et à rejoindre leur gîte de parturition.

L'été, les femelles se regroupent en colonies dans des

endroits secs où chacune met bas son unique jeune de l'année (sauf rares jumeaux) et où l'élevage des petits est une activité commune. Les gîtes occupés par les chauves-souris à la belle saison sont variés : cavités d'arbres, décolllements d'écorce, fissures dans les branches ou les troncs, combles ou toitures de bâtiments, anfractuosités de façades d'immeubles, blocs de volets roulants, bardages, mais aussi ponts et autres constructions anthropiques.

Le suivi de ces gîtes d'estivage ou de parturition par l'association GEPMA a plusieurs objectifs : suivre l'évolution des effectifs à long terme mais aussi identifier les gîtes afin de les pérenniser et de les protéger. Il faut savoir que

les chauves-souris sont fidèles à leurs gîtes et qu'elles y reviennent d'année en année s'il n'y a pas de dérangement. Concernant les gîtes dans les arbres, les colonies utilisent tout un réseau de gîtes, ce qui implique la protection d'un milieu naturel et non pas d'un seul arbre.

Les comptages d'individus de chauves-souris peuvent être faits de deux manières :

- comptages en sortie de gîte à l'envol
- comptage direct depuis l'intérieur

Chaque année de nombreux bénévoles formés à cette pratique sensible réalisent des comptages de chauve-souris au mois de juin ou de juillet selon les espèces.

Rédaction : L. THIRIET - GEPMA

Comment participer ?

Vous pouvez participer à cette action de connaissance et de préservation des chauves-souris : voyez si dans votre entourage des gens accueillent des chauves-souris chez eux et faites-nous remonter toutes les informations relatives à d'éventuelles colonies de chauve-souris ! Pas de piste ? Ce n'est pas grave, formez-vous à nos côtés et participez à ces comptages. Pour plus d'information, contactez le GEPMA à cette adresse mail contact@gepma.org !

La clique des clics



Faucon crécerelle (E. SCHMITT, 17/01)



Chardonneret élégant (F. MANGUILA, 07/02)



Hibou des marais (T. LUX, 29/11/21)



Ouette d'Egypte (A. CHAPMAN, 26/11)

Zoom sur



Rainette verte
Hyla arborea

Rainette verte (A. BERNA)

L'identifier

La Rainette verte *Hyla arborea* est un petit amphibien ne dépassant pas les cinq centimètres. Selon les individus et la période de l'année, sa peau lisse varie du vert vif au brun. Elle arbore une bande brune bordée de clair qui part de son œil jusqu'à ses flancs, et c'est ce qui la différencie de sa cousine la Rainette méridionale *Hyla meridionalis*, qui elle, possède une ligne bien plus courte. Elle a également des pelotes adhésives sous les doigts qui lui permettent de grimper aux arbres, d'où son nom d'espèce : *H. arborea*.

Tous en chœur !

Parmi les espèces d'amphibiens qui pratiquent la formation de chœurs une fois la saison de reproduction venue, la Rainette verte n'est pas en reste. Cette espèce est principalement active d'avril à juin, avec un pic de mi-avril à mi-mai où il est possible d'observer des regroupements de mâles chanteurs parfaitement extraordinaires. C'est par exemple le cas dans le Delta de la Sauer, où des milliers d'individus sont présents chaque année et donnent de la voix (un chant sonore caractéristique) chaque nuit au cours de la

période de reproduction.

Ces rassemblements d'individus en chœurs de cette taille s'expliquent par la présence, localement, de leur habitat préférentiel : la Rainette affectionne en effet les bras morts, les mares ou encore les roselières, tant que ces zones humides sont peu profondes, bien ensoleillées et à proximité de boisements (haie ou forêt). C'est un panel de milieux que l'on peut en l'occurrence trouver dans la Réserve Naturelle Nationale du Delta de la Sauer, qui abrite actuellement la plus grande colonie reproductrice d'Alsace.

Des Rainettes et des Hommes

À l'heure actuelle, les milieux les plus favorables à la présence et au maintien des populations de Rainette verte en Alsace sont des milieux protégés. En dehors de ces espaces, cette espèce est peu fréquente. En cause, une altération, voire une destruction de ses écosystèmes préférentiels.

La Rainette verte est une espèce particulièrement sensible à la fragmentation des habitats et à la pollution des eaux : ainsi, l'expansion des activités humaines, qui s'effectue souvent au détriment des milieux naturels, est à l'origine d'une forte régression de l'aire de répartition de la Rainette verte en Alsace. Ces atteintes remonteraient notamment à la canalisation du Rhin (1923 - 1977) et aux activités associées, dont les conséquences sur la dynamique du fleuve et celle des habitats lui étant liés, sont multiples : assèchement des zones humides annexes, implantation d'usines du fait de l'absence de crues....

L'intensification des pratiques agricoles a également son rôle à jouer dans ce déclin, tant dans les rejets de pesticides et autres toxiques que dans la conversion des terres qu'elle engendre (drainage et atterrissement des zones humides pour culture etc.).

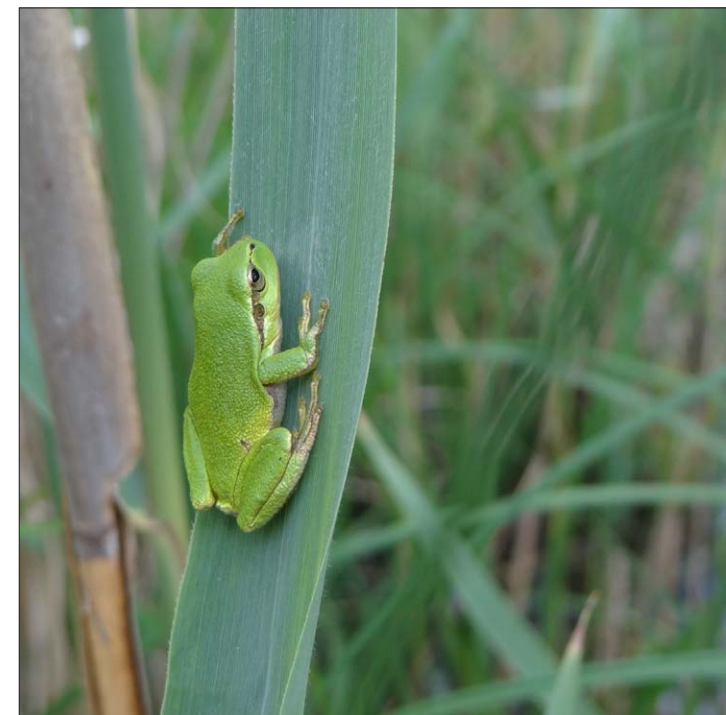
Rédaction : A.LACOMBE - BUFO

Conservation : qu'en est-il en Alsace ?

Dans le cadre du projet Interreg « Ramsar Biodiversité » coordonné par la LPO Alsace, la Rainette verte est au centre d'une étude conduite par l'association BUFO sur une période de trois ans (2019 - 2021), dans la haute vallée du Rhin.

Ce travail vise à déterminer l'état de conservation de cette espèce et à mettre en place des actions concrètes de préservation en sa faveur (comme la restauration voire la création de mares), dans l'objectif de pérenniser ses effectifs et ses habitats.

À noter que le projet « Ramsar Biodiversité » s'applique à cinq autres espèces menacées ainsi qu'à leurs habitats respectifs présentes dans la zone Ramsar du Rhin Supérieur : le Râle d'eau *Rallus aquaticus*, le Vanneau huppé *Vanellus vanellus*, la Chevêche d'Athéna *Athene noctua*, le Murin de Bechstein *Myotis bechsteinii* et la Sterne pierregarin *Sterna hirundo*.



Rainette verte (A. BERNA)

Conservation



Plan d'Action

Nacré de la Sanguisorbe *Brenthis ino* (CEN Alsace)

Plan National d'Actions (DRPNA) en faveur des papillons de jour

La Déclinaison Régionale Grand Est du Plan National d'Actions (DRPNA) en faveur des papillons de jour a pour objectif la préservation de 56 espèces de rhopalocères et zygènes du Grand Est. Afin d'améliorer les connaissances sur ces espèces, l'année 2021 signe le lancement de l'action « Papillon de l'année » par le CEN Alsace et IMAGO. L'objectif de cette action est triple : mettre à l'honneur une espèce, sensibiliser et communiquer autour de cette espèce, et améliorer la connaissance sur sa répartition. Mais n'oublions pas que mieux connaître les papillons en Alsace, c'est surtout pouvoir à terme mieux les protéger !

Nacré de la Sanguisorbe : papillon de l'année 2021 en Alsace.

Le Nacré de la Sanguisorbe *Brenthis ino*, considéré comme quasi-menacé sur la Liste Rouge d'Alsace, a été choisi comme papillon de l'année 2021. Ce joli papillon, de la famille des Nymphalidae, s'observe de fin mai à début aout. Il affectionne les milieux humides tels que les prairies et clairières humides, les marécages et les tourbières. Cependant, sa présence est conditionnée par la présence de la plante hôte larvaire : principalement la Reine-des-prés *Filipendula ulmaria* et la Grande Sanguisorbe *Sanguisorba officinalis*.

En Alsace, l'espèce est observée dans le massif vosgien, le Jura alsacien et en Alsace Bossue. De rares observations sont localisées dans certains rieds de la plaine. Cependant, de nombreuses données sont à actualiser car trop anciennes et certains secteurs restent encore à prospecter (Ried de la Zorn,

massif d'Haguenau, ...).

Afin de récolter un maximum de données, nous invitons les naturalistes à transmettre leurs observations sur faune-alsace ou via l'application NaturaList. N'hésitez pas à être le plus précis possible (localisation, biotope, etc.) et à transmettre vos photos du dessous des ailes, elles sont indispensables à la validation des données pour cette espèce ! Les secteurs prospectés mais où l'espèce n'a pu être observée sont également à renseigner, surtout s'il s'agit d'anciennes stations.

Rédaction : A. MULLER – CEN Alsace

Vous trouverez des informations complémentaires, dans la rubrique Papillon de l'année sur le site du CEN Alsace : [ICI](#).

Pour en savoir plus ou pour participer vous pouvez contacter Annaëlle MULLER au CEN Alsace : annaelle.muller@conservatoire-sites-alsaciens.eu

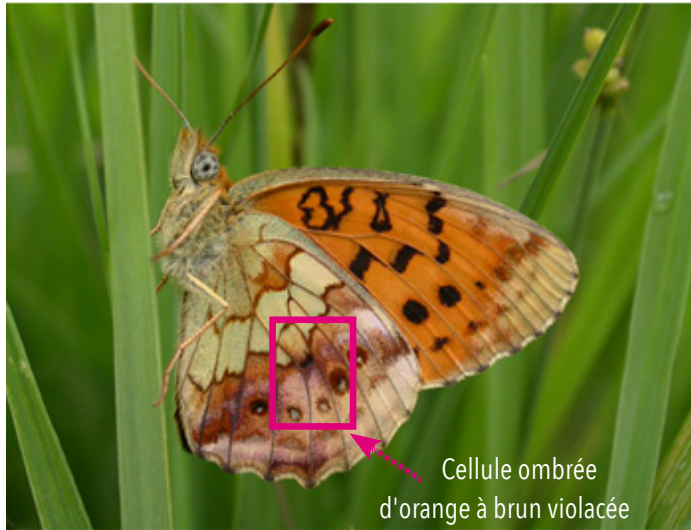


Nacré de la Sanguisorbe *Brenthis ino* (CEN Alsace)

Identification

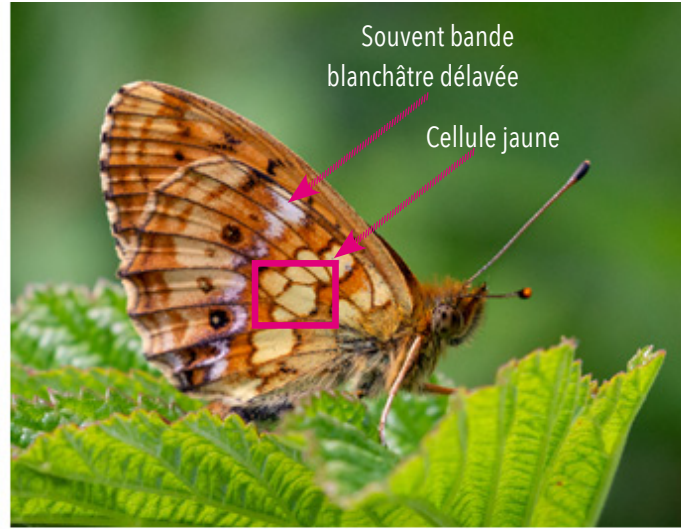
Nacré de la ronce *Brenthis daphne*

Butine dans des habitats variés, apprécie souvent les lisières ensoleillées avec ronces et arbustes fleuris (mais possible également en friche humide).



Nacré de la Sanguisorbe *Brenthis ino*

Le plus souvent dans les friches humides ensoleillées avec Reines des prés *Filipendula ulmaria*.



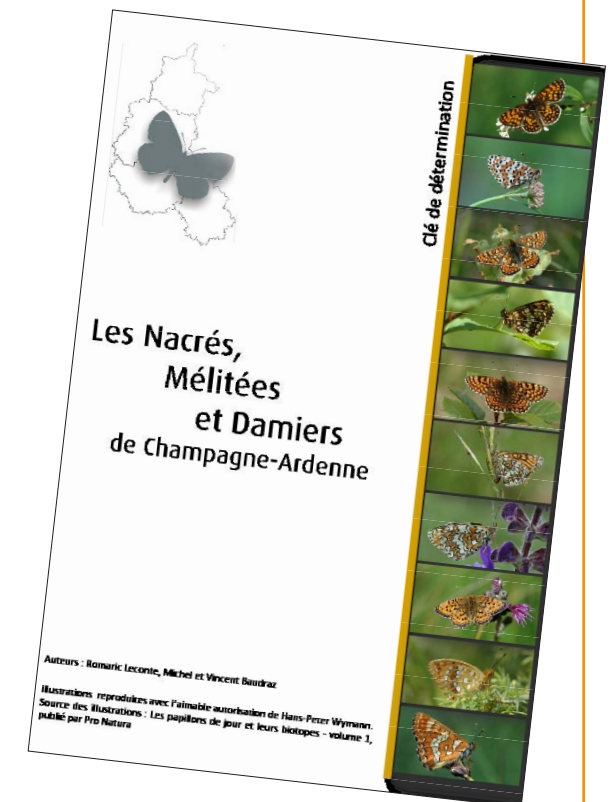
(Conservatoire d'Espaces Naturels Alsace)

Réalisation : A. MULLER, - CEN Alsace

En savoir plus



Téléchargement du document : [LIEN](#)



La clique des clics



Martin-pêcheur d'Europe (S. UMHANG, 16/01)



Fauvette à tête noire (G. MEYER, 15/01)



Mésange nonnette (T. QUARTIER, 15/01)



Rougegorge familier (S. BODIN, 26/01)

Gestion

Conservatoire d'espaces naturels d'Alsace

Zone humide - DIETWILLER (CEN Alsace)

Plans de gestion 2021

Cette année, l'équipe salariée du CEN Alsace réalise 8 plans de gestion sur ses sites. Afin de récolter un maximum de données, nous invitons les naturalistes à transmettre les données sur ces sites, notamment pour la faune. Pour plus d'informations concernant la localisation exacte du site, ou pour toute question, n'hésitez pas à contacter la personne référente du plan de gestion.

Contacts

Laura GRANDADAM

laura.grandadam@conservatoire-sites-alsaciens.eu

07 57 43 46 97

- Gazon Quédât à LE BONHOMME (68)
- Prés berger à ORBEY (68)
- Hertenmatten, Heyssel et Hirschbuhl à ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN (67)
- Lottel à GEISPOLSHHEIM (67)
- Ried à ESCHAU (67)

Annaëlle MULLER

annaëlle.muller@conservatoire-sites-alsaciens.eu

07 57 43 47 01

- Canton de FERRETTE (LIGSDORF, WINKEL, OBERLARG, SONDRSDORF) (68)
- Sites de HIRTZBACH (68)

Elisa SCHORR

elisa.schorr@conservatoire-sites-alsaciens.eu

07 57 45 59 32

- Zones humides à DIETWILLER – SCHLIERBACH (68)

Rédaction : E. SCHORR - CEN Alsace



Site d'ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN (CEN Alsace)



Site de WINKEL (D. OESTERLE)



Gazon Quédât à LE BONHOMME (CEN Alsace)

Géoportail

Grâce au partenariat avec la Fédération des conservatoires d'espaces naturels, la plupart des sites protégés par le CEN Alsace sont visibles sur le site internet www.geoportail.gouv.fr. N'hésitez pas à consulter la couche « conservatoires d'espaces naturels » disponible dans l'onglet « Développement durable, énergie » puis « espaces protégés ».

La clique des clics



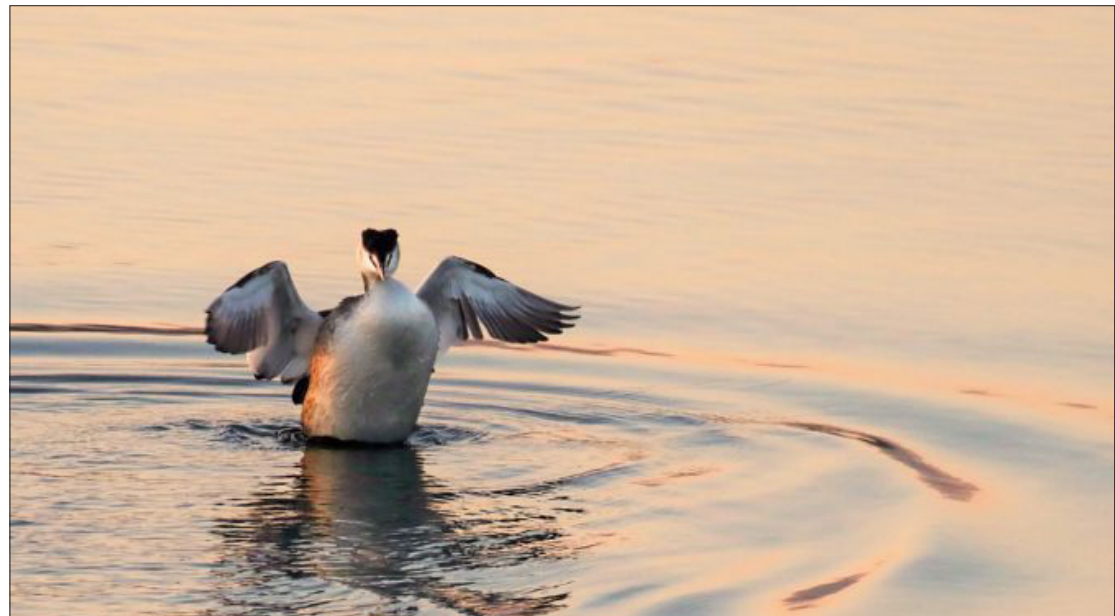
Criquet mélodieux *Chorthippus biguttulus* (D. HOLTZ, 26/11/20)



Chevreuil européen (F. MANGUILA, 05/12/20)



Renard roux (S. UMHANG, 11/12)



Grèbe huppé (M.SOLARI, 11/01)



Oiseaux

Enquêtes 2021

Cigogne blanche (S. RENÉ, 09/03)

Il y aura à nouveau de quoi faire ce printemps : de nombreuses enquêtes ou suivis sont prévus ! N'hésitez pas à contacter les coordinateurs pour y participer ou pour vous renseigner sur ces enquêtes.

Cigogne blanche : oiseau de l'année 2021 en Grand Est

La Cigogne blanche a failli disparaître de France dans les années 1970 : il ne restait plus qu'une dizaine de couples nicheurs dans l'ensemble du pays (minimum de 9 couples en Alsace en 1974). Grâce aux actions de renforcement des populations menées en Alsace à partir des années 1960, grâce aussi à la colonisation de la façade ouest du pays par des oiseaux venant sans doute d'Espagne, la situation se redresse et en l'an 2000, plus de 600 couples nicheurs sont inventoriés en France.

La Cigogne blanche avait été choisie comme oiseau de l'année 2004 en Alsace, et 368 couples nicheurs libres,

incluant ceux établis à proximité des enclos, avaient été dénombrés dans 106 communes alsaciennes. L'espèce est aussi bien implantée en Lorraine, particulièrement dans le département de la Moselle et en Champagne-Ardenne, notamment dans les Ardennes. La progression se poursuit dans tout l'hexagone et la population est estimée à plus de 3 500 couples nicheurs en 2018.

Cette estimation est grossière et nous souhaitons avoir des informations plus précises sur les effectifs nicheurs actuels. Aussi la LPO Grand-Est a-t-elle choisie cette espèce comme oiseau de l'année 2021 (cette enquête était prévue en 2020, mais le confinement n'a pas permis de la réaliser), qui est également l'année retenue pour réaliser une enquête à l'échelle nationale.

En plus des saisies ponctuelles effectuées par tous les observateurs, il est nécessaire d'effectuer des recensements exhaustifs des couples nicheurs sur l'ensemble du Grand Est. Des données sur la réussite de la reproduction et sur le support utilisé pour le nid sont aussi demandées.

Contact

F. Bodina, salarié de la Collectivité Européenne d'Alsace dans le Haut-Rhin, coordonne le suivi de ce département, mais il recherche des collaborateurs de la LPO Alsace : n'hésitez pas à le contacter : bodina@rivieres.alsace.

Pour le Bas-Rhin, toute proposition de participation (recensement d'un secteur de la taille d'une communauté de communes) est à adresser à Yves Muller. Contact : yves.muller@lpo.fr. Il manque des responsables pour les Comcom du Kochersberg et de Haguenau. Avis aux personnes intéressées.

Nota : des informations plus précises seront disponibles fin mars ou début avril sur le site internet de la LPO Alsace et dans les news de faune-alsace, avec notamment les coordonnées de tous les responsables locaux de l'enquête.

Enquête nationale sur les populations de hérons et d'aigrettes en 2021

Cette enquête est devenue une quasi institution, la France étant le seul pays pour lequel les hérons coloniaux font l'objet d'un recensement national régulier depuis un demi-siècle.

Lors de la dernière édition en 2014, l'Alsace avait compté au moins 1 090 couples de Héron cendré répartis en 59 à 66 colonies et 6 à 10 couples isolés, une colonie d'au moins 5 couples d'Aigrette garzette et un couple nicheur isolé possible, un couple de Héron pourpré et un couple possible de Bihoreau gris.

Méthodologie

Couverture géographique : l'Alsace

Espèces concernées : Héron cendré, Aigrette garzette, Héron pourpré, Bihoreau gris et Grande Aigrette.



Organisation du recensement : l'objet d'une enquête est le recensement exhaustif des effectifs afin d'apprécier leur évolution. Face à la multiplication des petites implantations, souvent éphémères comme c'est aussi le cas des couples nichant isolément, et au déclin des grandes colonies historiques chez le **Héron cendré** notamment, les informations, même négatives, sont importantes pour analyser la dynamique d'une espèce. Un effort de prospection s'avère donc nécessaire et il s'adresse à tous les observateurs du réseau.

Précautions : la sensibilité d'une colonie impose le contrôle le plus bref et le plus discret possible à la meilleure époque. Cette unique opération, effectuée aux mêmes dates par des observateurs expérimentés ou connaissant les lieux, limite les dérangements (risque de pillage par les corvidés, abandon...) ainsi que les marges d'erreurs. Vivement conseillé, une visite hivernale avant l'arrivée des oiseaux, permettant la prise de repères ou leur actualisation, ou la réalisation d'un plan. La longue expérience de la plupart des coordinateurs régionaux est un gage supplémentaire de fiabilité des comptages.



Aigrette garzette (S. GOUBERT, 07/09/20)

Priorités :

1. Signaler l'occupation ou la désertion d'une héronnière
2. S'assurer de la nidification ou non sur sa commune de résidence en la parcourant. En fonction du temps disponible, appliquer cette démarche aux communes limitrophes. Alternative : partir d'une colonie connue et prospector les alentours dans un rayon de taille croissante selon le temps disponible.

Timing : dès à présent, mettre à profit l'absence de feuillage pour découvrir des nids plutôt plats, volumineux, le plus souvent groupés. Exploiter les points d'observation élevés.

- **Héron cendré**, l'occupation d'un site est vérifiable de janvier (incurSION des premiers oiseaux dans les colonies de plaine) à juillet (couples les plus tardifs élevant encore des jeunes). En Alsace, le recensement précis intervient avant la période de développement maximal de la végétation. Une exception : plus tardivement sur conifères, le blanchissement des arbres par les fientes, et la présence de gros jeunes, facilitant le dénombrement.
- **Aigrette garzette**, peut être l'un ou l'autre hivernant en cet hiver doux 2019-20 ; manifestations aux colonies dès la mi-avril et jeunes bruyants jusqu'à l'envol en juin-juillet.
- **Héron pourpré**, n'accueillant à ce jour que des couples isolés, être vigilant dès l'arrivée des premiers oiseaux déjà possible à la fin mars ; la phase d'installation pouvant s'étendre jusqu'à début juin. Pratiquer des stations d'observation prolongées sur les sites jugés favorables (roselières en eau prioritairement).
- **Bihoreau gris**, à l'image de l'espèce précédente, tous



Grande Aigrette (T. LUX, 14/02)

les indices sont à exploiter avec des nichées à l'envol toujours possibles au courant de l'été. Difficulté : les quelques milieux les plus propices, saulaies buissonnantes inondées tout particulièrement, sont disséminés (bordure rhénane, Sundgau des étangs...).

Une attention particulière : les colonies de **Héron cendré**, espèce clef souvent indispensable à l'installation d'autres Ardeidés, sont à surveiller à distance pour y déceler l'éventuelle arrivée d'autres espèces au cours du printemps.

Le piémont et l'intérieur du massif vosgien demeurent les secteurs géographiques pour lequel le niveau d'incertitude est le plus fort.

Indices exploitables :

- **Héron cendré**, très souvent le signe d'une colonie proche, tout rassemblement terrestre d'oiseaux au repos en plumage nuptial (particulièrement les lores bleuâtres et rosissants, le bec rose et orangé, les pattes violacées à rosissantes).
- Toutes espèces, un bon indicateur de nidification mais dans un rayon qui peut dépasser plusieurs kilomètres,

tout individu en livrée nuptiale : développement de plumes érectiles sur la tête, le plastron et les épaules. Teintes vives des lores (bleues à mauves chez l'Aigrette garzette, verdâtres chez la Grande Aigrette, bleu cobalt chez le Bihoreau), becs (dominante noire chez la Grande Aigrette) et pattes (rougissantes chez le Bihoreau comme l'est une zone du tibia aux tarsi chez la Grande Aigrette, et le pied chez la garzette)

- Toutes espèces, audibles à plus de 100 m par temps calme, les vocalises spécifiques des adultes en parades puis plus tard, des jeunes qui quémangent.
- Toutes espèces, une présence régulière, des mouvements répétés d'adultes, dans les mêmes directions, qui s'amplifient à chaque vague d'éclosion.
- Bihoreau gris, signe d'une reproduction quasi certaine, le comportement d'alimentation diurne des adultes, visibles en pêche de jour.

Mise en garde : en erratisme ou en dispersion, toutes les espèces européennes de hérons et d'aigrettes peuvent être observées en Alsace comme cela a été le cas en 2019.

Les données seront saisies sur faune-alsace en mode caché. Un courrier est toujours possible. Pour permettre le bon déroulement de l'enquête, il est demandé à toute personne intéressée de bien vouloir se signaler.

Face à la multiplication des perturbations, hérons et aigrettes représentent un héritage naturel essentiel à l'échelle française comme européenne dans le cadre du suivi de la Directive Oiseaux.

Contact

Benoît WASSMER, coordinateur Alsace
benoit.wassmer@gmail.com

Enquête nationale sur les laridés nicheurs en 2021

Une enquête sur les Laridés nicheurs a été lancée à l'échelle nationale au printemps dernier et elle se poursuivra jusqu'en 2022. En Alsace, trois espèces sont concernées : la Mouette rieuse, le Goéland leucophaée et la Sterne pierregarin.

Ce recensement est déjà bien rodé dans notre territoire, puisque la LPO Alsace effectue un suivi annuel du statut nicheur des Laridés depuis plus de 40 ans. Cette opération annuelle est rendue possible grâce à la mobilisation sans faille d'un groupe régulier d'une 20aine d'observateurs. Toute personne intéressée pour intégrer cette équipe à l'occasion de l'enquête nationale 2021 est invitée à prendre contact avec Christian Dronneau, coordinateur régional, dont les coordonnées figurent ci-dessous. Les méthodes de recensement seront transmises à toute personne intéressée.

Contact

Christian Dronneau, Coordinateur Laridés de la LPO Alsace
c.dronneau@orange.fr
06 12 83 44 62

Suivi de la population de Rousserolle turdoïde dans le Grand Est en 2021

Un premier dénombrement des Rousserolles turdoïdes nicheuses en Lorraine a été effectué en 1995. Un rythme d'enquête quinquennale a été décidé pour cette espèce et l'enquête a été reproduite en 2000, 2005, 2010. En 2015, elle a été étendue à tout le Grand Est, incluant donc l'Alsace et la Champagne-Ardenne. Une nouvelle enquête est prévue en 2021 à l'échelle du Grand-est. Elle concerne essentiellement la Lorraine et la Champagne-Ardenne qui possèdent des populations importantes.



Rousserolle turdoïde (T. LUX, 22/05/17)

Pour l'Alsace, il est demandé aux observateurs une vigilance particulière à cette espèce, notamment dans ses derniers secteurs de présence : les Rohrmatten et la Petite Camargue Alsacienne.

Toutes les données sont à saisir sur faune-alsace. Les résultats des 5 enquêtes précédentes ont été publiés dans Ciconia (pdf disponibles sur demande à l'adresse ci-dessous).

Contact

Yves Muller, Coordinateur régional
yves.muller@lpo.fr



Grèbe huppé (A. HUMBERT, 13/03/)

Enquête LIMAT 2021 - 2022

Fruit d'une riche collaboration entre la LPO et l'OFB, l'enquête LIMAT a pour objectif d'estimer les effectifs nicheurs des différentes espèces d'Anatidés (y compris les espèces naturalisées), Limicoles, Grèbes et foulques sur le territoire métropolitain, soit près de 45 espèces. Deux types de prospections sont proposés selon l'abondance et la répartition des espèces.

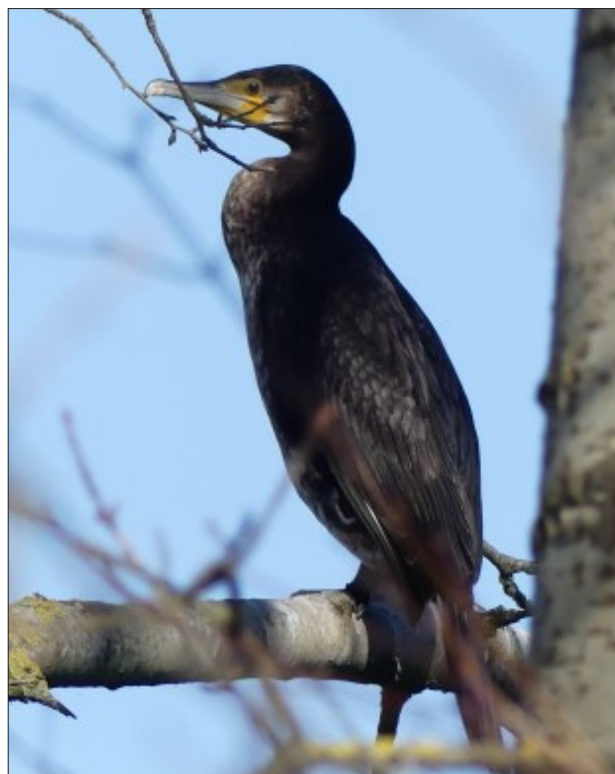
Des prospections exhaustives (espèces rares) ou par échantillonnage (maille de 500 x 500 m pour les espèces plus communes) sont ainsi proposées.

En savoir +

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter la présentation de l'enquête et les protocoles : [LIEN](#)

Contact

Si vous souhaitez participer, vous pouvez contacter Christian Dronneau c.dronneau@orange.fr qui se charge de la coordination de cette enquête en Alsace.



Grand cormoran (D. HOLFERT, 14/02)

Enquête nationale Grand Cormoran nicheur en 2021

Le prochain Recensement national des colonies de Grand Cormoran aura lieu ce printemps conformément au rythme tri-annuel adopté en 2003, et donc la même année que le Recensement national des dortoirs des Grands Cormorans hivernants de mi-janvier 2021.

Cette année ce recensement national des colonies correspond aussi au Recensement des Oiseaux Marins Nicheurs, mais dont le rythme est différent (décennal) et dont la durée porte sur les trois années 2020-21-22 et concerne toutes les espèces.

Merci de tenir compte de l'apparition possible de nouvelles colonies depuis le recensement de 2018.

Contact

Pour l'Alsace, le coordonnateur du recensement est Christian FRAULI christian.frauli@wanadoo.fr, qui transmettra les fiches de recensement à la coordination nationale, si possible avant septembre 2021, pour une synthèse nationale en fin d'année ; ce rapport mentionnera tous les participants et organismes contributeurs.



Foulque macroule (A. CHAPMAN, 27/04/20)



Étourneau sansonnet (M. SOLARI, 26/01)

Vous voulez en savoir plus sur une espèce ?

Une fiche lui a peut-être été dédiée dans un numéro précédent !

Retrouvez la liste complète des fiches espèces *ICI*.

Information

Du fait de la situation sanitaire actuelle (Covid-19), les événements (sorties, conférences et prospections) sont fortement limités pour les prochains mois.

Nous vous invitons à vous renseigner sur les sites internet des associations et sur le portail Faune-Alsace des dernières actualités :

www.bufo-alsace.org/animations/

<https://gepma.org/agenda/>

<http://alsace.lpo.fr>

https://www.faune-alsace.org//index.php?m_id=21

Obsalsace est mort : vive ObsNature-Alsace !

L'ancien groupe de diffusion Obsalsace vient d'être supprimé par Yahoo Groupes. Il est remplacé par ObsNature-Alsace, hébergé chez Google Groups.

Vous souhaitez participer à ce forum de discussion ? Plus de renseignements dans les news de *Faune Alsace* !

Communications

Mardi 20 Avril

Conférence Mardi Nature ' Le Chacal doré

Mardi 18 mai

Conférence Mardi Nature ' Inférieur toi-même !

Mardi 15 juin

Conférence Mardi Nature ' Le loup en France : plaidoyer pour la coexistence.

Ces conférences seront dispensées en ligne, 19h30 : https://meet.jit.si/Mardi_Nature

Vendredi 2 avril

Tritons et salamandres d'Alsace (68)

Conférencier : Frédéric PETITPRETZ

Sorties nature

Pour tout public

Sorties nature LPO

En raison d'un incident technique le site internet de la LPO Alsace est momentanément indisponible. Les informations

concernant les sorties seront accessibles dès le rétablissement de la situation. Nous vous invitons à consulter régulièrement la page pour ne pas manquer les prochaines sorties !

Sorties nature GEPMA

Samedi 24 avril, 16 mai et 19 juin

Les yeux sur les chamois

Au travers d'une balade dans le massif vosgien, venez découvrir le milieu de vie de cette espèce gracieuse et peut-être aurez-vous la chance d'observer cet animal !

18h – MUNSTER (Lieu exact précisé lors de l'inscription). Intervenant : Éric BABILON – Inscription obligatoire (via l'adresse mail contact@gepma.org).

Sorties nature BUFO

Vendredi 16 avril

Restauration d'une ancienne gravière à Beinheim (67)

Guide : Aurélie BERNA. Inscription obligatoire : aurelie.berna@bufo-alsace.org. Cette sortie est organisée avec le soutien de la Région Grand Est.

Samedi 17 avril

Uffholtz et son projet de création d'une zone humide (68)

Guide : Aurélie BERNA. Inscription obligatoire : aurelie.berna@bufo-alsace.org. Cette sortie est organisée en partenariat avec la communauté de communes Thann-Cernay et la commune de Uffholtz.

Samedi 22 mai

La vie de château des reptiles d'Alsace (67)

Guide : Vincent NOËL. Inscription obligatoire : aurelie.berna@bufo-alsace.org.

berna@bufo-alsace.org.

Vendredi 28 mai

Wittenheim, un paysage façonné par l'homme (68)

Guide : Aurélie BERNA. Inscription obligatoire : aurelie.berna@bufo-alsace.org. Cette sortie est organisée avec le soutien de la Région Grand Est.

Samedi 29 mai

Des reptiles dans ma ville ?! (68)

Guide : Aurélie BERNA. Inscription obligatoire : aurelie.berna@bufo-alsace.org. Cette sortie est organisée avec le soutien de la Région Grand Est.

Vendredi 4 juin

Le Sonneur à ventre jaune, lutin de nos forêts (67)

Guide : Aurélie BERNA. Inscription obligatoire : Office du tourisme de Sélestat. En partenariat avec la Ville de Sélestat.

Dimanche 13 juin

Naturalistes d'un jour (67)

Guides : Aurélie BERNA (IMAGO), Aurélie BISCH (GEPMA), Frédérique MERCK (LPO) et Vincent NOËL (BUFO). Inscription obligatoire : aurelie.berna@bufo-alsace.org. En partenariat avec le GEPMA, IMAGO et la LPO Alsace.



Grive mauvis (J-M. LE BIHAN, 13/02)



www.faune-alsace.org

Faune-Alsace est une base de données faunistiques,
ouverte à la participation de tous les naturalistes.
Son inscription est libre et gratuite.



Faune-Alsace est gérée par les associations du réseau ODONAT

Faune-Alsace est soutenue par :



Réseau Grand Est

www.faune-champagne-ardenne.org

www.faune-lorraine.org

Visitez, participez !